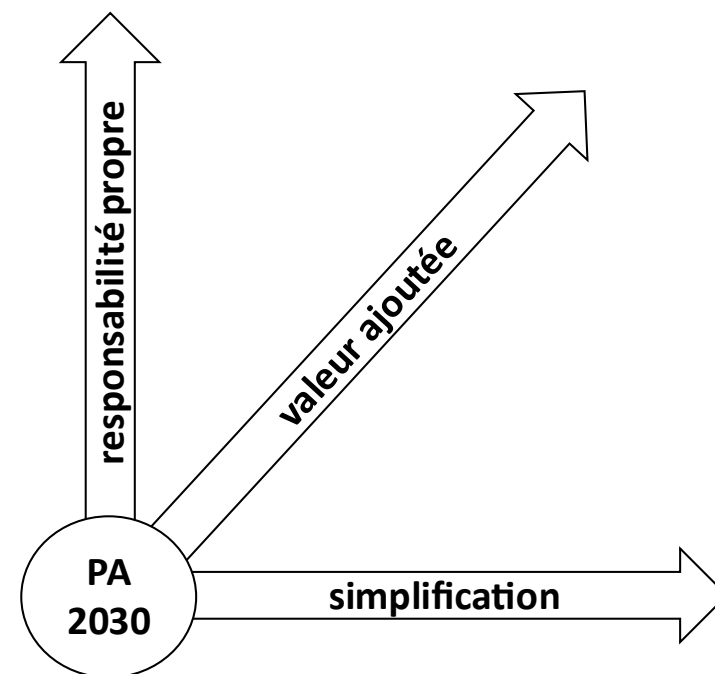


PA 2030 : les 6 principales revendications politiques de la CDCA

La Politique agricole 2030+ (PA 2030+) consolide les prestations systémiques indispensables de l'agriculture, à savoir la sécurité de l'approvisionnement, la gestion durable des ressources naturelles et le bon fonctionnement des espaces ruraux. Parallèlement, elle élargit la marge de manœuvre entrepreneuriale de l'agriculture en vue de renforcer sa compétitivité à long terme. La PA 2030+ est conçue comme une réponse solide aux défis prévisibles des années à venir. Parmi ceux-ci figurent notamment une tendance à la réduction de la protection dans le domaine du commerce extérieur, l'évolution des habitudes de consommation, les mutations technologiques, des conditions-cadres financières plus restrictives ainsi que les effets croissants du changement climatique.

OBJECTIFS / ATTENTES DE LA CDCA VIS-À-VIS DE LA PA 2030+

- La CDCA attend de la PA 2030+ qu'elle crée des conditions-cadres claires, fiables et stables à long terme pour le secteur agricole et agroalimentaire suisse. Une plus grande sécurité de planification et un rythme de réforme sûr sont des conditions essentielles pour les investissements, la confiance et une mise en œuvre efficace.
- La valeur ajoutée des produits agricoles suisses doit être accrue. L'objectif est d'améliorer les perspectives économiques des exploitations agricoles et de leur permettre de bénéficier d'une part équitable de la valeur ajoutée générée tout au long de la chaîne de valeur.
- Il convient de confier davantage de responsabilité aux acteurs des marchés agricoles et de la politique agricole – des exploitations agricoles aux consommateurs – et de leur permettre de faire preuve d'initiative entrepreneuriale.
- Il convient de simplifier considérablement le volet administratif de la politique agricole. La suppression des prescriptions détaillées et la réduction de la microgestion au niveau fédéral sont des conditions essentielles à la mise en place d'un système efficace, accepté et applicable.



PRIORITÉS POLITIQUES DE LA CDCA CONCERNANT LA PA 2030+

Priorité	Éléments clés
Priorité 1 : Garantir la sécurité alimentaire Garantir la sécurité alimentaire grâce à une production alimentaire nationale diversifiée, au moins au niveau actuel d'autosuffisance.	Le renforcement des infrastructures agricoles et des bases de production améliore la compétitivité et la durabilité des exploitations. La protection à long terme des surfaces agricoles utiles ainsi que des infrastructures performantes dans toutes les zones de production constituent des conditions préalables essentielles. Les fonds destinés aux améliorations structurelles doivent être garantis à long terme et continuer à être utilisés de manière ciblée pour renforcer les bases de production agricole. Une protection efficace des frontières ainsi que des instruments performants contre les pratiques commerciales déloyales contribuent à garantir des conditions de concurrence équitables. Parallèlement, il convient de continuer à faire évoluer les conditions-cadres régissant la transformation et la commercialisation des denrées alimentaires de manière à ce qu'une création de valeur nationale compétitive reste possible.
Axe 2 : Réduction de l'empreinte écologique Réduction de l'empreinte écologique, de la production agricole à la consommation des denrées alimentaires, en tenant compte des importations.	La CDCA soutient l'évolution vers une agriculture résiliente et durable. L'objectif est de préserver la fertilité des sols, de promouvoir la biodiversité et de garantir la préservation à long terme des ressources naturelles. La dépendance du secteur agricole et agroalimentaire vis-à-vis des énergies fossiles et des ressources rares doit être progressivement réduite. Les innovations et les avancées technologiques doivent contribuer à accroître l'efficacité des moyens de production utilisés et à limiter les impacts environnementaux. Une gestion durable de l'eau, la limitation de l'imperméabilisation des sols ainsi que des mesures visant à améliorer la fertilité des sols apportent une contribution importante à la résilience écologique de l'agriculture.
Axe 3 : Amélioration des perspectives économiques et sociales pour le secteur agricole et agroalimentaire.	Une meilleure création de valeur tout au long de la chaîne alimentaire contribue de manière significative à garantir la sécurité alimentaire. La transparence des marchés et un équilibre dans l'accès à l'information entre les acteurs sont des conditions préalables essentielles au bon fonctionnement de la chaîne de valeur. Les stratégies en matière de qualité et de valeur ajoutée doivent être encore renforcées. Parallèlement, il convient d'accorder une attention particulière à l'attractivité du secteur pour la jeune génération. Les aspects sociaux de la durabilité, notamment la charge de travail et les perspectives de revenu, doivent être pris en compte de manière appropriée.



Axe 4 : Simplification des instruments et réduction de la charge administrative	Le système des paiements directs doit être développé de manière à ce que les mesures soient, autant que possible, remplacées par des indicateurs compréhensibles et vérifiables. L'objectif est de renforcer la responsabilité individuelle des exploitants, de réduire la charge liée aux contrôles et d'accroître la confiance dans la politique agricole. Pour les exploitations qui ont fait leurs preuves et ne présentent pas de problèmes particuliers, la charge liée au contrôle doit être réduite de manière ciblée. Parallèlement, lors de la conception des instruments, il convient de veiller à éviter des adaptations fréquentes des ordonnances et des systèmes informatiques. Les désavantages naturels en matière de production doivent continuer à être compensés de manière appropriée. Les projets innovants qui soutiennent le développement nécessaire de l'agriculture doivent être encouragés sans entraîner de charges administratives supplémentaires. Les simplifications doivent se concrétiser tant au niveau des exploitations agricoles qu'au niveau des services cantonaux chargés de l'application.
Axe 5 Renforcement de la formation, du conseil et de la recherche Renforcement de la formation, du conseil et de la recherche comme fondement d'un secteur agricole et agroalimentaire tourné vers l'avenir.	Des professionnels compétents et bien formés constituent un facteur clé de succès pour l'attractivité et la capacité d'innovation de la branche. La formation, le conseil et la recherche doivent être étroitement coordonnés. Une recherche axée sur la pratique et les besoins, ainsi qu'un transfert efficace des connaissances vers la pratique agricole, sont des conditions essentielles au développement efficace de l'agriculture. Une formation professionnelle initiale solide ainsi que des offres de formation continue adaptées restent des conditions essentielles pour l'accès aux instruments de soutien de la politique agricole.
Axe 6 Garantir des conditions-cadres appropriées pour les changements de génération	La préservation à long terme d'une agriculture performante, compétitive et diversifiée suppose que le renouvellement générationnel dans les exploitations puisse s'effectuer dans des conditions-cadres stables et fiables. Des conditions-cadres politiques, économiques et sociales adaptées doivent garantir que l'entrée de la génération suivante dans l'activité agricole reste attractive, prévisible et viable sur le plan entrepreneurial. Cela inclut également un soutien ciblé à l'installation, y compris des conditions-cadres financières appropriées.